PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Place Commerciale (ancienne chaussée) — LE JEUDI, 22 septembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 628 et 631 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 1 août 1898 rendu dans l'affaire de la succession de Harlow J. Phelps No 56,819 du dossier de la Cour Civile de District, procédera à la vente aux enchères publiques des propriétés ci-dessous décrites à savoir :

Un certain ilet de terre, dans le Septième District de cette ville compris entre les rues McCarthy, Quatrième, Pauline et Hamilton. Termes et conditions comptant; dépôt de 20 0/0 requis pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Jas C. Henriques, notaire.

17 août — 17 18 25 — sept 1 5 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

F. J. Odendahl & Fils, et F. J. Odendahl et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs créanciers.

No 57,002—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI 22 septembre 1898 à 10.30 A. M. en la étude de la Liverpool and London and Globe Chambre No 706, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu, à savoir :

Un pupitre de 5 pieds en chêne deux pupitres de 6 pieds en chêne, deux tabourets à siège en bois, deux tabourets à siège en paille, un coffre-fort (Birmingham Safe and Lock Company) serrure à combinaison, un mimeographe, deux paniers en fil de fer pour papier, deux lisses à lettres (squirrel tail), quatre coupe-papier, une pendule, deux tables en papier, trois chaises de bureau en bois, un pupitre bas, une presse à lettre et wringer, un ferblanc de huit gallons, quatre-vingt douze filières à lettre une armoire en chêne quatre paniers à papier, un Coffre fort (marque inconnue), nattes usées, une armoire en chêne, un pupitre double en chêne, un pupitre en chêne, de 6 pieds, deux chaises tournantes pour pupitre, une chaise de bureau en bois, un ice cooler, un évantail électrique, table en bois jaune, un Remington Typewriter; et beaucoup d'autres objets trop nombreux pour être mentionnés.

Et en vertu du même ordre, et le même jour à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en cette ville, je vendrai les propriétés mobilières suivantes, cédées par lesdits insolvables

Stocks — Les certificats Nos 17, 27, 31, 32 et 33 pour chaque action dans le fonds capital de la Hammond Ice Company de Hammond, Lne., valeur au pair de $100 chacun, en faveur de A. M. Odendahl (ledit stock étant payant en plein). Certificat No 28, en faveur de ladite Hammond Ice Company, pour cinq actions du stock valeur au pair de $100 par action, en faveur de A. M. Odendahl. Certificats Nos 28 et 24, en faveur de ladite Hammond Ice Campany à F. J. Odendahl, pour chaque action au pair valant $100 par action (payable en plein).

BILLETS A RECEVOIR—Billets: Quatre billets datés le 10 avril 1898, signés par M. Eastman à l'ordre de F. J. Odendahl, pour la somme de $20 chacun, faits payables à trois, quatre, cinq et six mois après date, avec intérêt au taux de six pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement. Un billet tiré par M. Eastman à l'ordre de F. J. Odendahl & Fils, daté à 10 avril 1898, pour la somme de trente dollars, payable à sept mois après date, et portant six pour cent d'intérêt par an à partir de la date.

RÉCLAMATIONS — Réclamation contre Dumont & Co., Decatur, Ill., pour $447 20; réclamation contre C. H. Monday New York (argent prêté), pour $40; réclamation contre E. P. Still & Co. pour $173 52, réclamation contre Duncan Mill Company, Duncan, I. T., pour $524 38; réclamation contre E. D. McWilliams & Son, Fort Worth, Tex., pour $1000; une réclamation contre la Hammond Ice Company, de Hammond, Lne., pour argent prêté à eux par Odendahl & Son, s'élevant à $412 30.

Le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions de la vente—Comptant.

8 sept—9 11 15 18 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Crowley, Flautt & Howell vs Geo. Will, Jr.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 37,529—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins le LUNDI, 19 septembre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. NOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

8sept—9 14 19

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 37,420—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 19 septembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences y appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, bornés par les rues Onzaga, White Dupré et D'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Les dits lots mesurent 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions — Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

19 août—19 25 31—sept 6 13 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. A. Carrère vs Mme Apolonia Brown, veuve de John Maechling, John Onder et Phillip Onder, individuellement et in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la maison de cour, No 349 rue Carondelet, encoignure Perdido dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 septembre 1898 à 11 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits titres et intérêts de Mme Apolonia Brown, veuve de John Maechling; de John Onder et de Phillip Onder, défendants dans cette affaire, et un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Thalie, Erato, Magnolia (anciennement Manuel), et Sud Robertson (anciennement Locust), désigné par le No 3 d'après une copie d'un plan annexé à un acte de vente par Mme Eliza H. Connell, veuve de feu Daniel D. Tompkins, à feu Geo. Onder, exécuté pardevant Wm J. Castell, ancien notaire public en cette ville, le quatrième jour de mai 1870, et mesurant d'après le plan ci-dessus 32 pieds de face à la rue Sud Robertson sur 196 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce dit lot de terre est aussi désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Geo. T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848 en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.

16 août—16 23 30—sept 6 13 15

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

ET SITES POUR BATIR

dans le

TROISIÈME DISTRICT,

Sur le Chemin de Gentilly et les rues Lapeyrouse, Aubry et Dupré.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs ses créanciers No 53,447—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 30 mai 1898 et aussi en vertu d'un ordre homologuant la réunion des créancier, fixant le terme de vente rendu et signé le 19 juillet 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

La moitié indivisée de l'intérêt en action de Jacques Bordeau dans les propriétés suivantes à saveir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District de cette ville à l'Intersection du Chemin du Bayou et de Gentilly ayant une forme triangulaire et mesurant 217 pieds 4 7/8 pouces sur le Chemin de Gentilly 227 pieds sur la rue Dupré 98 pieds 1 1/2 pouce sur la ligne le séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de Louis Surgi déposé dans le bureau de T. Seghers, notaire. La dite portion de terre étant connue comme lot No 4 dans l'ilet désigné comme No 1568, borné par le chemin de Gentilly et les rues Dupré, Onzaga et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent en un double cottage connue comme Nos 2801 et 2803 rue Lapeyrouse et d'un cottage simple connu comme No 1612 chemin de Gentilly.

2° Une portion de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilley, mesurant 101 pieds 4 pouces sur la rue Aubry, 21 pieds sur une première ligne de profondeur sur la rue Clay, 11 pieds 6 pouces sur une ligne élargissant la dite portion de terre de tant, parrallèle à la rue Aubry, et s'étendant vers la rue Clay, 169 pieds sur une seconde profondeur parallèle à la rue Clay, 113 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur dans le fond, 190 pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré bornée d'un côté par la propriété de J. Bordeau, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, et de l'autre côté par l'autre propriété de J. Bordeau formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré. Ladite portion de terre est composée du tout des lots 4, 5, 6 et d'une portion du lot No 3, d'après le plan de A. D'Hémécourt le 12 octobre 1847.

3° Sept lots de terre, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dupré, Clay et O'Reilly désignés comme lots Nos 7 à 13 inclusivement sur un plan par L. H. Pillé le 7 mai 1883. Lots 7, 8, 9, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Aubry par 100 pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Aubry et Dupré et mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Aubry par 100 pieds sur la rue Dupré. Lots 11, 10, 13, chacun 30 pieds de face à la rue Dupré par 129 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur 190 pieds de profondeur sur la rue Clay, 21 pieds de profondeur sur le coté opposé sur une première ligne de la s'amincissant 11 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Clay, 169 pieds de profondeur ainsi sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et 68 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du aeodeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton Esq., notaire.

4 sept—4 11 18 25 —oct 2 6

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lottie et Leddie Maxfield, Mackfield ou McField. No 57,017.— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la sus-mentionnée Cour, en date et signé le 1er août 1898 nous procéderons à la vente aux enchères publiques le MARDI 20 septembre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune à midi, de la propriété suivante—

Une portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située à Greenville, sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Walnut et Chestnut, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot "C" dans l'ilet No 7 sur un plan annexé à un acte de vente de J. A. Damonte à Celestine Roach, passé pardevant E. Commagère, anciennement notaire en cette ville, le 17 mai 1889; ladite portion de terre, dans ledit ilet, étant composée de portions des lots désignés comme 17, 18 et 19, sur un plan de B. Buisson, le 15 avril 1886, déposé au bureau de W. R. Lewis, anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant; dépôt de 20 pour cent requis, et acte de vente pardevant E. L. Simonds, N. P., doit être payé par l'acquéreur.

N. B.—Toutes informations au sujet des améliorations seront fournies à notre bureau ainsi qu'au moment de la vente.

BAYNE & ONORATO, 824 rue Commune.

18 août—18 25—sept 1 8 15 18 19 20

Département des Ingénieurs du Bureau des Levées d'Orléans.

Des propositions seront reçues par le Bureau des Levées d'Orléans pour l'extension du Travoir sur la Levée de Protection dans le Troisième District, entre les rues Clouet et la ligne inférieure de la rue Alva et de la ligne inférieure de la rue Leaseps, à environ la ligne supérieure du Couvent des Ursulines, le tout d'après les plans et spécifications enregistrés en ce bureau

Les proposants devront déposer avec leur proposition $2,000, en monnaie courante des Etats-Unis ou chèque certifié, et fournir un bon d'un montant de 25 0/0 du coût approximatif de l'ouvrage.

Toutes propositions devront être adressées à l'Hon. Otto Thoman, président du Bureau des Levees d'Orléans.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter aucune et toutes propositions.

OTTO THOMAN Président.
T. J. DUGGAN, Secrétaire.

1er sept—10 f

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier,

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'ancien établissement bien connu de Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd., Consistant de la Grande Manufacture.

Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernhard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited.

No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, propriété foncière, MARDI, le 27 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 225, étant le lot No 2 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Derbigny et Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 84 pieds de profondeur entre lignes parallèles, immédiatement en face de la bâtisse et des terrains de l'Association Française, à proximité des lignes de chars Claiborne et Orléans et constamment occupé.

Termes—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocats, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1898 et fera un dépot comptant de 10 pour cent pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, Esq, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 août—20 28—sept 4 11 18 à date

Cottage double et maison simple sur deux lots de terre,

No 322 RUE LAMARQUE,

Entre la rue Tchoupitoulas et l'avenue Brooklyn.

Succession de Harrison Rose.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 57,135.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 215, et compris entre les rues Lapeyrouse, Madison, Monroe et De Armas anciennement désigné comme ilet No 30 de McDonoghville, d'après un plan fait par L. H. Pille, voyer, et déposé dans le bureau de Charles E. Fortier, un ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 de son livre de plans No 1, et désigné comme ilet No 215 d'après un croquis enregistré dans le bureau de William H. Seymour, notaire en cette ville; lesdits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure française, 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, déposera 20 pour cent au moment de la vente et paiera les frais de l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire public.

9 sept—9 11 18 25—oct 2 9—à date

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE BONNE OCCASION, Résidence Simple.

912 rue Nord Romparts.

No 57,041 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Succession E. F. Schreiner, Vve J. E. Mortimer.

EN VERTU d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 30 août 1898, le vendrai à l'enchère publique le 5 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, de cette ville, dans l'ilet 104, borné par les rues Remparts, Dumaine, St Philippe et Bourgogne, mesurant 31' 11" 5" de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 95' 11" 0". Les bâtisses portent le No 912 rue des Remparts

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à un ou deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec privilège de vente et garantis par hypothèque sur la propriété vendue et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses de garantie de non-aliénando, transfert et remise des polices d'assurances etc. Les acquéreurs devront assumer et payer en plus du montant de leur enchère, les taxes de l'année courante 1898, et aussi de prendre les polices d'assurances et remettre le montant de la prime pour le terme non expiré et déposer comptant 10 pour cent (10 0/0) du montant de leur enchère avec l'encanteur, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant M. V. Dejan, notaire public.

AUG. HUARD, encanteur.
Bureaux 121, rue Carondelet.

31 août — Sept 4 11 18 25 — Oct 5

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Syndic.

Un bel assortiment d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves, Verrerie, Vaisselle, et autres.

Cash Register, Coffrefort, 3 Citernes et divers; aussi

Un bon Cheval, Wagon et Harnais.

Dans l'affaire de Constant Tournon vs Ses Créanciers.

No 56,989—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le JEUDI, 15 septembre 1898 à 10 heures 30 A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Orléans et Villeré, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite cour Division D, daté le 31 août 1898, la re Constant Tournon vs Ses Créanciers, il sera vendu aux enchères, publiques, à savoir—

Un assortiment d'épiceries de fonds de fantaisie, cheval, wagon, et divers.

4 sept—4 11 à date

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF.

Nos 1811 et 1813 rue Ste-Anne

Succession de Marie Odile Hubert, veuve de Raymond Pelanne.

No 57,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 20 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 août 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage désirable double en bois Nos 1811 et 1813 rue Ste-Anne, contenant 8 chambres, citernes, etc., avec cours dans le fond et allée de coté bien briquetée, décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 225, étant le lot No 2 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Derbigny et Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 84 pieds de profondeur entre lignes parallèles, immédiatement en face de la bâtisse et des terrains de l'Association Française, à proximité des lignes de chars Claiborne et Orléans et constamment occupé.

Termes—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocats, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1898 et fera un dépot comptant de 10 pour cent pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, Esq, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 août—20 28—sept 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATEURS

—DE—

Tout l'Etablissement et Accessoires du Southern Vinegar Company,

(Limited.)

Consistant en Machines, Alambics, Cuves, Condenseurs, Bouilloires, Pompes, Ustensiles, Fournitures de Bureaux, etc.

Le tout en parfait état.

A L'Enchère Publique.

SAMEDI, 10 septembre 1898 à 11 heures A. M., sur les lieux rue Bassin près Toulouse il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 août 1898, et rendu in re, liquidation de la Southern Vinegar Co. Limited, No 49,272 du dossier de ladite cour.

TOUT ET PARTICULIÈREMENT, l'établissement et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré. La propriété sera premièrement offerte en bloc, et au cas où la vente n'aurait pas lieu comme établissement, alors les machines, etc., seront vendues séparément en lots pour satisfaire la demande.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO.,
Encanteurs No 832 rue Commune.

28 août—28—sept 4 à date

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Kraus.

No 55,350—Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, encanteur—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 21 septembre 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division B, en date et signé le 2 août 1898, les propriétés ci-dessous décrites :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Espagne, Robertson et l'avenue St. Roch mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 90 pieds de profondeur et de face à l'avenue St. Roch et formant une partie de la portion de terre désignée par la lettre A sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, un devis duquel daté le 26 février 1890 est annexé à un inventaire fait par Fred. Zengel, notaire, le 13 mars 1896. Conditions, comptant.

21 août—21 28—sept 4 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

621 et 623 Avenue Slidell.

DOUBLE COTTAGE

632 Avenue Slidell.

Joli Cottage Simple

621 rue Delaronde.

Succession de Ellen Sheriden Mooney.

No 56,575 - Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & Co.—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 14 septembre 1898 à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans 717 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date et signé le 8 août 1898, les propriété ci après décrite, à savoir—

1° Joli cottage double Nos 631 et 633 avenue Slidell, borne par les rues Verret, Vallett et Homer, contenant 4 chambres de chaque coté et bâtisse dans le fond ayant 2 chambres. Lot mesurant 26' 6" x 100.

2° Le cottage double No 632 avenue Slidell borné par les rues Verrett, Vallette et Opelousas, contenant deux chambres de chaque côté. Le lot mesure 30' x 102' 1".

3° Le joli cottage simple No 626 rue Delaronde, borné par les rues Vallette, Olivier et le Chemin public, contenant 4 chambres. Le lot mesure 20' x 98, 6" 7".

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, garanti par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par l'acquéreur en plus du prix d'adjudication et 10 0/0 de dépôt requis au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe Esq., notaire.

14 août—14 21 28—sept 4 11 14

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de James P. Fleming.

Un Absent.

No 56,046—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 août 1898, par l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous énumérées à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Nouvelle Levée, Commerce et St. Joseph, désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Armas en date du 12 juillet 1870 et formant l'encoignure des rues Julie et Nouvelle Levée, et mesurant 53 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie, 65 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 62 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la rue Commerce et 71 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue St. Joseph.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kerman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4 11 18 25 — oct 2 6

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs et Commerçants. Vente de fret non réclamé au Depot du chemin de fer Illinois Central. Mercredi 14 septembre 1898 à 10 heures A. M.

Je procéderai à la vente aux enchères publiques, conformément à l'acte No 124 de la session de 1890 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane autorisant la vente par commissaire de tous fret non réclamé et régularisant la disposition du montant obtenu avec au dépôt ci-dessus mentionné, sur la Levee à la tête de la rue Gaiennne pour le compte de ceux que cela pourra intéresser les articles suivants, à savoir: — Paquets Boites Crates, Balles, Barils, etc., contenant toutes sortes de propriétés meubles tels que marchandises sèches, marchandises de maison, Meubles, Marchandise, Quincaillerie, et un millier d'autres articles trop nombreux pour être énumérés.

Conditions:—Comptant sur les lieux et les marchandises devant être énumérées immédiatement après la vente sans aucune exception.

W. H. FITZPATRICK Encanteur.
Bureau, 336 rue Carondelet.

sept 4 à sept 14 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Lee et Mary Lee, sa femme décédée—No 57,095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 13 septembre 1898, à midi à la Bourse Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 août 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick d'annoncer et de vendre, après les délais usuels et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances la-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, designé par la lettre C, sur un devis fait par Charles de L'Isle, voyer, daté le 14 août 1891 annexé pour référence à un acte de vente à M. Ford daté le 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds trois pouces (31 3") de face à la rue Cypress, sur cent pieds (100') de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan fait par Charles De L'Isle, voyer en date du 14 août 1891, annexé pour référence à un acte de vente à M. Ford en date du 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et conformément au dit plan mesurant trente et un pieds (31' 3") sur la rue Cypress par quatre-vingt-dix-huit pieds onze pouces de profondeur (98' 11") et face à la rue Clara et formant l'encoignure entre lignes parallèles ayant une allée en commun de trois pieds deux pouces (3' 2") ouvrant sur la rue Clara.

Aussi—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, ledit lot de terre est désigné par la lettre "B" selon ledit plan de Charles De L'Isle et mesurant trente-et-un pieds trois pouces (31' 3") de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur. Acte de vente contient toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur ou les acquéreurs en outre assumeront le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat pour 1898 en sus du prix de l'enchère et déposer 10 0/0 pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

7 août—7 14 21 28—sept 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, No 526 rue Dorgenois, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

In re la succession de Mme Mary Fahey, Veuve de Michael Donnellan et Michael Donnellan, No 56,614 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 4 octobre 1898, à midi à la Bourse 629 rue Commune, où le plan se trouve, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 août 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre après les délais et annonces usuels, la suivante décrite propriété à savoir—